

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

ÉDITORIAL

Agriculture de gauche

Amélioration des conditions de travail des ouvrières et ouvriers agricoles, régularisation des travailleurs de la terre sans-papiers, attaque en règle contre la politique des prix des grandes entreprises de distribution que sont la Coop et la Migros. Lancé il y a peu, le manifeste «pour une agriculture socialement durable» est un véritable pavé dans la mare. Depuis longtemps, on n'a pas vu une alliance aussi large en faveur d'une politique agricole de gauche se former en Suisse.

D'Uniterre, le syndicat paysan dont Fernand Cuche est une figure de proue, jusqu'à Unia en passant par la Fédérations suisse des consommatrices et consommateurs, des forces considérables se sont réunies pour revendiquer une autre politique agricole. Et cela non seulement sur le plan national. Ainsi, les mots d'ordre de Via Campesina, réseau international des paysans et agriculteurs qui s'engage contre l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) et pour de bonnes conditions de production, le droit à la terre et la souveraineté alimentaire ont été repris par les initiateurs du manifeste.

Pour la gauche suisse, l'enjeu est de taille. Depuis plus de dix ans, les milieux dirigeants de ce pays démantèlent pas à pas les fondements de leur alliance avec l'Union suisse des paysans (USP) par leur politique de libéralisation de l'agriculture. Une brèche historique s'ouvre donc, en particulier pour les socialistes dont le programme est encore trop orienté vers une agriculture de niche constituée de paysans bio «compétitifs» sur le marché des biens alimentaires. En défendant un service public agricole digne de ce nom et en s'opposant à la lente disparition d'un secteur économique et d'un monde social essentiels pour la Suisse, la gauche peut aujourd'hui saisir sa chance et travailler en vue de la formation d'une deuxième alliance «rouge-verte». *Réd.*



Ecole des apprentis, Indochine, dans les années 20.

DOSSIER

(Dé)formation professionnelle

Officiellement 45'000 adolescent-e-s ou adultes (15 et 24 ans) sans emploi en 2004, probablement près de 60'000 selon les estimations les plus sérieuses. Le phénomène du chômage des jeunes est de plus en plus inquiétant. Parce qu'il est synonyme d'une exclusion qui ne se limite pas au monde du travail, des mesures urgentes doivent être prises pour assurer un soutien fort aux jeunes qui commencent leur parcours d'adultes dans un monde économique en crise. Parce qu'il n'est pas possible de tolérer que notre société rejette une frange importante de ses jeunes à ses marges, tout simplement.

A plus long terme toutefois, la situation devrait aussi inciter à réfléchir au système de formation professionnelle en vigueur en Suisse. L'apprentissage est-il toujours adapté au monde du travail actuel? Et que faire pour que le monde patronal prenne en charge sa part d'une formation toujours plus exigeante et coûteuse? Le point sur la question dans notre dossier.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort

Blocher au Conseil fédéral, entre provocation et mégalomanie: bilan critique.

Page 3

Monde du travail

En Irak, la répression continue de s'abattre sur les militants syndicaux.

Page 4

National

Télécoms: R. Strahm et S. Sommaruga pronent l'accroissement de la libéralisation. Réaction.

Page 12

Les nouveaux «managers» de la fonction publique

«Madame, le jour où une femme saura se servir d'un tournevis, vous pourrez venir me poser votre question sur le rôle de modèle que j'entends donner aux femmes inspectrices de véhicules dans mon service». C'est par un sens de l'humour très personnel que Romain Boichat, nouveau chef du service des automobiles et de la navigation du canton de Vaud (SAN), a répondu à une question lors d'une récente conférence publique.

Portrait de ce superman selon l'Etat: «Ingénieur en informatique de l'EPFL, docteur ès sciences en systèmes de communication, M. Boichat est actuellement coordinateur du management et de la technologie en entrepreneuriat à l'EPFL dont il dirige la section. (...) Au bénéfice d'une expérience professionnelle particulièrement riche et axée notamment sur la recherche en matière d'applications informatiques et de management en innovation, M. Boichat a également été responsable de la partie «Ville en Fête» de la dernière Fête des Vignerons». Tels sont les hauts faits qui ont permis à cet ex-étudiant de l'IMD (tiens, cela n'est mentionné nulle part) de parvenir à la tête d'un important service, à tout juste 30 ans.

Outre ces propos misogynes, la moitié de son exposé fut consacrée à casser du sucre sur... le Conseil d'Etat, et notamment sur le ministre des finances qui, entre autres, ne «sait pas qu'il y a un rapport entre la colonnes des recettes et celle des dépenses».

Et l'autre moitié? Mise au ban de la

fonction publique et des élus politiques, tous incapables. Son service étant sclérosé, il doit être de toute urgence restructuré de fond en comble. Et pour cela, pas de miracle, le grand manitou de l'organisation a décidé de «tout casser»: promotion d'employés en fonction de leur malléabilité à sa doctrine; instauration d'un climat de terreur du licenciement (les employés «obéissent ou se cassent»); répartition des employés sur plusieurs sites (bonjour l'écologie quand vous habitez Ste Croix et devez travailler à Lausanne). Et ce n'est que le début de la liste.

Pour se protéger des critiques: communication intensive avec les médias, comme lorsqu'il a offert des plaques aux armoiries de la commune libre d'Ouchy... Mais si vous demandez aux utilisateurs (pardon, aux clients, M. Boichat entend rendre «autonome» le SAN...), tout a du retard...

Gageons qu'une fois qu'il aura tout cassé, qu'il aura les utilisateurs, les employés, les syndicats et le Conseil d'Etat sur le dos, M. Boichat ira chercher du travail dans une grande multinationale, pouvant se prévaloir d'une expérience de chef de service à moins de 35 ans et ayant restructuré «avec efficacité» son service. Alors, il aura acquis une certaine expérience. Car pour le moment, comment expliquer que ce «top manager» puisse «être au bénéfice d'une expérience particulièrement riche»? Quoique, avec la fête des vignerons, il est vrai qu'il a dû en prendre de la bouteille...

Stéphane Montangero

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr. 39.-
Abonnement de soutien: Fr. 100.-

Contact par courrier ou à
info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Arnaud Bouverat (AB), Maurizio Colella (MC), Olivier Longchamp (OL), Yves Loe-rincik (YL), André Mach (AM), Philippe Mivelaz (PhMi), Philipp Müller (PhMü), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Yves Steiner (YS), Christian Vullioud (CV), Julien Wicki (JW).

Comité:

Michel Cambrosio, Lara Cataldi, Dan Gallin, Valérie Garbani, Carole-Anne Kast, Lyonel Kaufmann, Kevin Luximon, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Jean-Marie Meilland, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Stéphane Rossini.

Collaboration permanente:

Cesla Amarelle, Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Géraldine Savary, Séverine Tys, Claude Vaucher.

Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:

Christian Vullioud, Le Brassus.

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

SOMMAIRE

- 1 Agriculture de gauche
- 2 Les nouveaux «managers» de la fonction publique
- 3 L'éternel provocateur - Blocher, le maître des problèmes virtuels
- 4 Syndicalisme en Irak: le temps des assassins
- 5 à 10 Dossier: (Dé)formation professionnelle
- 11 Le pacifisme assassiné
- 12 Le Forum Social Suisse contre la société de contrôle
- 12 Télécoms: la libéralisation a tué l'emploi, pas le profit
- 13 Rachat des bons de participation de la BCV
- 14 Le cauchemar de Darwin: les rives du malheur
- 15 Page de droite - Humour
- 16 La dernière - Agenda



L'éternel provocateur - Blocher, le maître des problèmes virtuels

Une année et quelques mois après son élection, bilan critique de l'activité du Conseiller fédéral populiste.

Au Conseil fédéral comme ailleurs, Christoph Blocher se prend pour le sauveur de la nation. La conférence de presse tirant le bilan de sa première année de législature voici un mois, à la maison du peuple de Bienna dévoila au grand public que ce politicien d'extrême droite est et reste un provocateur, qui conçoit d'abord son rôle dans la politique comme celui d'un incendiaire. Malgré les joutes parfois infantiles du magistrat, il convient pourtant de ne pas oublier que celui-ci poursuit sans faiblir ses intérêts politiques et personnels.

UNE POLITIQUE POPULISTE FAITE D'ILLUSIONS, MAIS AU SERVICE DES PLUS RICHES

Le vrai but de sa politique consiste à favoriser les entreprises et les riches. Il convient donc de baisser les impôts acquittés par ces milieux, de baisser les salaires des travailleurs et de démanteler l'Etat. Car l'Etat, ses institutions et ses représentants gênent les ambitions du milliardaire. Autant, d'ailleurs, que les valeurs traditionnelles de la concordance, de la paix sociale et du savoir-vivre en politique. Ces valeurs sont remplacées par une «helvétitude» qui se place en dehors de toute réalité historique. Les vrais problèmes – le chômage et les inégalités salariales toujours plus marquées – sont masqués par des paroles xénophobes, ce qui n'est pas une tactique politique nouvelle.

La force d'un Christoph Blocher consiste en un camouflage habile du vrai but de sa politique. Pour cela, il esquisse divers problèmes fictifs, présente la situation de la Suisse sous un jour dramatiquement défavorable et propose des solutions populistes dans des domaines insignifiants.

Ses solutions sont populistes pour la simple raison qu'elles font appel aux sentiments humains les plus primitifs: envie, jalousie, peur d'un avenir incertain et de toute innovation.

UN BILAN POLITIQUE MAIGRE

En fait, quel travail le conseiller Christoph Blocher a-t-il accompli l'année dernière?

Il a fait capoter les projets de naturalisations facilitées. Pour cela, son parti a détéré de l'histoire le soi-disant problème de l'envahissement de la Suisse par les étrangers. La droite a su monter en épingle le vote sur l'intégration des étrangers comme étant une question de survie de la Suisse. Spécialement dans l'émission «Arena» de la télévision suisse allemande, Christoph Blocher s'est montré prêt à salir et à ridiculiser toutes les institutions politiques suisses afin de poursuivre ses ambitions. Dans le dessein de mener une campagne bon marché, il a sacrifié sans sourciller la demande importante d'une intégration de la jeunesse étrangère, et le Conseil fédéral dans son intégralité a laissé faire.

Un autre sujet central du travail du département de la justice l'année dernière était la réalisation de l'initiative sur l'internement à vie des délinquants sexuels. Dans le cadre de ces travaux, une remarque de Christoph Blocher doit être considérée comme particulièrement problématique: à la rigueur, la Suisse devrait nier la Convention européenne des droits humains. Sans parler du fait que cette initiative n'aborde pas spécialement un problème central de notre société, les conditions d'application proposées dépassent largement leur but. Le fait que le principe de proportionnalité réglant théoriquement les cas où l'intervention de l'Etat prime sur les

libertés individuelles soit bafoué grossièrement correspond tout à fait, au fond, à la volonté du nouveau ministre de la justice.

UN «CHANGEMENT DES MENTALITÉS POLITIQUES» EFFRAYANT ET DES PROJETS POLITIQUES EN FORME DE SABOTAGE

Il est intéressant de constater que Christoph Blocher empêche la poursuite pénale contre des employés d'Etat de haut rang et que le ministère public qui peut ordonner de telles enquêtes tombe de nouveau sous le seul contrôle du département fédéral de justice et police. Avec cette mesure Christoph Blocher impose ses idées sur la politique judiciaire par rapport au procureur de la Confédération. Ainsi, la séparation des pouvoirs, à la base de tout état de droit démocratique, est mise en question.

Le but suprême de sa politique pour l'année 2005 serait, selon Christoph Blocher lui-même, le «changement des mentalités politiques». La diffamation du personnel fédéral à laquelle il s'est livré récemment (celui-ci serait, selon ses dires, employé dans un atelier protégé) donne un avant-goût de l'expres-

sion de ce nouveau style politique. Pour le reste, une de ses idées centrales est certainement de saboter quelques anciens projets de loi de son département – comme la mise sur pied de l'égalité des couples de même sexe ainsi que les bilatérales II – selon le modèle bien connu du projet de loi de naturalisation. Un durcissement supplémentaire de la politique d'asile, introduit en 2004 par une sorte de coup d'état est aussi au programme.

Il ne faut pas sous-estimer Christoph Blocher, car sa politique enregistre des succès. Le climat politique de la Suisse a changé notablement depuis l'émergence de l'UDC, version zurichoise. Aujourd'hui, il est de bon ton de diffamer des étrangers, des dissidents, ou simplement ceux qui pensent différemment et ridiculiser les instances politiques fait désormais partie de la culture politique suisse. Il convient donc de surveiller minutieusement les projets politiques que Christoph Blocher annoncera encore au Conseil fédéral.

*Michel Berger, Berne
Traduction et adaptation:
Christine Longchamp*

L'UDC DÉPOSE LE RÉFÉRENDUM CONTRE SCHENGEN-DUBLIN



Syndicalisme en Irak: le temps des assassins

Le renouveau du mouvement syndical se heurte à la brutalité des anciens apparatchiks du régime de Saddam Hussein et à la répression des autorités d'occupation.

Par Dan Gallin.

Dans le régime ba'asiste de Saddam Hussein, la centrale syndicale unique faisait partie des rouages de l'Etat. Sa fonction était de contrôler les travailleurs et, au besoin, d'aider l'Etat à les réprimer. Aujourd'hui, les syndicats renaissent, dans les conditions extrêmement difficiles de l'occupation et de l'ascension des sectarismes religieux et ethniques.

ETAT DES LIEUX

Les principales organisations sont la IFTU (Fédération irakienne des syndicats ouvriers), dirigée par des militants du Parti communiste irakien et la FWCUI (Fédération des conseils ouvriers et des syndicats d'Irak), dirigée par des militants du Parti communiste ouvrier, une scission du PCI. La IFTU a organisé une douzaine de fédérations nationales avec 200'000 membres; la FWCUI ne donne pas de chiffres mais est également active sur tout le territoire national et travaille avec la Fédération des chômeurs (70% des travailleurs irakiens sont au chômage).

L'ancienne centrale ba'asiste, la GFTU (General Federation of Trade Unions, ou Fédération générale des syndicats) survit en s'appuyant sur les restes de l'appareil du Parti Ba'as. Dans le Sud, des militants chiites ont organisé une scission, la GFITU, de tendance islamiste (à l'instar des "comités ouvriers islamiques" d'Iran), mais il semble que ni la GFTU, ni la GFITU n'ont une implantation sérieuse, même dans les entreprises où elles revendiquent des membres. Dans le Nord, zone autonome kurde, deux centrales syndicales se sont constituées, contrôlées chacune par les partis kurdes (PUK et KDP). Certains syndicats sont restés indépendants, comme celui des enseignants, qui n'a rejoint aucune centrale.

MILITANTS SYNDICAUX ASSASSINÉS

La reconstitution du syndicalisme sur des bases démocratiques, indépendantes et laïques, se fait au prix fort: depuis plusieurs mois, des dirigeants syndicaux, cheminots, enseignants, ingénieurs du pétrole, sont assassinés et enlevés.

Voici quelques cas: le 4 janvier Hadi Saleh, secrétaire international de la IFTU, était assassiné par une équipe de tueurs (cinq hommes cagoulés) à son domicile à Bagdad, après avoir été sauvagement torturé devant sa famille. Hadi Saleh, militant communiste, avait été condamné à mort en Irak en 1969 pour activités syndicales illégales, puis gracié et emprisonné pendant cinq ans. Exilé en Suède, il était retourné en Irak en 2003 pour participer à la reconstruction du mouvement syndical. Son assassinat n'a pas été revendiqué mais les circonstances désignent la Mukhabarat (ancienne police politique de Saddam Hussein) comme son auteur.

Le 18 février, Ali Hassan Abd (Abu Fahad), militant de la Fédération du pétrole et du gaz, était tué devant son domicile en revenant avec ses enfants. Il avait été parmi les premiers à organiser un syndicat dans la raffinerie Al Dorah, à Bagdad, en avril 2003.

Le 25 février Ahmed Adris Abbas, militant de la Fédération des transports et communications de l'IFTU, était abattu sur la Place des Martyrs, au centre de Bagdad.

Le 27 janvier Talib Khadim, président de la Fédération des travailleurs de la mécanique, des métaux et de l'imprimerie, était enlevé par un commando de six hommes dans une usine de cartons à Bagdad où il était en réunion, après avoir été battu devant les travailleurs. Il était relâché le 1er février. Saady Edan, président de la IFTU à Mossoul, était enlevé le 26 janvier et retenu prisonnier et torturé pendant une semaine, ensuite relâché le 1er février avec l'avertissement qu'il serait abattu s'il continuait à travailler pour la IFTU. Le 11 février Moaid Hamed, secrétaire général de l'IFTU de Mossoul, était enlevé à son tour, puis relâché le 25 février. Nozad Ismail, président de la IFTU de Kirkuk, était enlevé en février; on reste sans nouvelles de lui.

Les travailleurs subissent également des agressions des auto-

rités d'occupation et du gouvernement irakien, qui applique encore la législation du travail du régime ba'asiste pour réprimer les luttes, notamment celle des travailleurs du textile de Kut à la fin de l'année dernière (intervention de la Garde nationale, quatre blessés, onze arrêtés) et les manifestations de la Fédération des chômeurs.

DES MOBILISATIONS IMPORTANTES

Malgré la terreur et la répression, les grèves se multiplient depuis le début de l'année sur des revendications salariales et pour des droits syndicaux (travailleurs de l'électricité et de l'aluminium à Nasiriyah, de la chimie et du cuir à Bagdad, de l'agriculture dans 300 fermes de l'Etat, des hôtels à Bagdad), souvent avec succès. Ces luttes sont à la fois sociales et politiques.

L'objectif des ba'asistes est de rétablir leur régime après le retrait des troupes d'occupation, alors que les partis extrémistes religieux espèrent établir un régime théocratique. Pour les deux, les syndicats ouvriers indépendants représentent une menace et un obstacle. Ils cherchent à empêcher leur développement par la terreur.

Pour les autorités d'occupation et pour le gouvernement actuel, il s'agit d'empêcher que se développent des mouvements sociaux assez puissants pour faire obstacle aux privatisations prévues et à la mainmise du capital transnational sur l'économie irakienne.

Entre les deux, les organisations de la société civile démocratique et laïque, syndicats surtout mais aussi femmes, étudiants, associations professionnelles, partis politiques de gauche, cherchent à s'affirmer dans un espace politique qui rétrécit. Ce qui est certain, c'est que plus l'occupation dure, plus le degré de violence risque de s'aggraver. En Irak, pour quelque temps encore, le métier de syndicaliste restera un métier à haut risque.

EN BREF

La droite, le droit de timbre et la tactique du salami...

Sans éclats, le Conseil national a accepté durant sa dernière session, une diminution des droits de timbre. Cet impôt qui frappe les transactions financières rapporte annuellement 2.5 mia à la Confédération environ, soit à peu près 6% de ses recettes totales. Avec la modification de Loi imposée par la droite patronale, ces droits de timbre devraient être réduits sans compensation de quelque 300 mios., donc en gros de plus de 10%. Un cadeau que les spéculateurs, les riches et les banques apprécieront... Mais il y a aussi la manière: ce cadeau aux riches n'est rien d'autre que l'un des éléments du paquet fiscal rejeté en votation populaire le 16 mai 2004. En nous faisant avaler par tranches un projet déjà refusé massivement, la bourgeoisie de ce pays poursuit donc sans fléchir sa lutte des classes de haut en bas au mépris de la démocratie la plus élémentaire. Le groupe «à gauche toute!» annonce un référendum que toutes les forces politiques de gauche devraient soutenir.

OL

DOSSIER : (DÉ)FORMATION PROFESSIONNELLE

Chômage des jeunes: bombe à retardement dans une société en crise

La formation professionnelle et le chômage des jeunes sont des sujets d'actualité, médiatiquement parlant. Ces derniers mois, les déclarations politiques sur le sujet n'ont pas manqué, les dossiers ont fleuri dans les hebdomadaires. Il est vrai que les signaux d'alerte sont au rouge : selon les estimations les plus sérieuses, environ 10% des jeunes (15-24 ans) seraient actuellement à la recherche d'un emploi ou d'une place de formation. Beaucoup d'entre eux, découragés par leur situation, ne s'annonceraient même pas aux offices régionaux de placement. En outre, en dépit des politiques incitatives pratiquées à différentes échelles, les places d'apprentissage diminuent année après année.

Pour celles et ceux qui arrivent au terme de leur parcours scolaire cet été aussi, le sujet est d'actualité: la chasse aux places d'apprentissage a commencé, angoissante, féroce pour celles et ceux qui ont de trop mauvais résultats scolaires, ou parfois simplement un profil qui correspond trop peu aux stéréotypes du «bon apprenti». Celles et ceux qui resteront sur le bord de la route sans place de formation savent que les alternatives ne sont pas nombreuses. A cet âge, on ressent confusément que dans nos sociétés le travail et l'emploi sont des éléments intégrateurs essen-

tiels, que c'est de l'emploi futur que dépend en fin de compte le statut social, bref, que le chômage est dur à vivre à l'âge de 17 ans, et qu'il plombe l'avenir. Pas seulement parce qu'il entrave concrètement la recherche d'un emploi futur, mais aussi (souvent?) parce qu'il est perçu comme une stigmatisation sociale, un rejet. Le chômage des jeunes est générateur d'exclusion et constitue une bombe à retardement sociale.

LA FAUTE À QUI?

Selon les voix patronales dominantes, cette situation désastreuse aurait deux origines, simples: l'école serait nulle et les jeunes des fainéants. Dans le dernier numéro de *Bilan* qui consacre une enquête à l'apprentissage sous le titre «Pourquoi les patrons ne veulent plus d'apprentis», Bernard Nicod, patron d'une gérance immobilière lémanique (240 collaborateurs, zéro apprenti) déclare avec la franchise qui lui est coutumière: «Les jeunes sont paresseux et nuls».

Les raisons de ce chômage des jeunes sont cependant plus complexes et structurelles. C'est d'abord du côté de la crise économique persistante qu'il faut chercher l'origine du phénomène. Dans la conjoncture florissante des années 1960, on n'hésitait pas à engager comme apprentis des jeunes parfois probablement

L'apprenti boulanger. Albucasis, Tacuinum sanitatis, Italie (Milan), vers 1390-1400.



aussi peu doués à l'école qu'aujourd'hui. On manquait alors de main-d'œuvre, et les bénéficiaires étaient suffisants pour engager quelques apprentis.

A côté de la crise, d'autres éléments jouent aussi un rôle: les mutations récentes du monde du travail font que les parcours professionnels des jeunes sont beaucoup plus heurtés que ceux de leurs aînés: changements d'emploi, d'entreprises, formations complémentaires, en cours d'emploi... A 17 ans, on sait aujourd'hui que l'avenir sera fait d'incertitudes et de reconversions – et on sait que les aînés, ceux qui ont fait un apprentissage, se retrouvent au chômage malgré tout. Dur, dans ces conditions, d'être très enthousiaste pour des formations pointues, mais qui n'apparaissent

pas toujours le meilleur bagage pour être dans le train des «gagnants de la mondialisation». D'autre part, la rationalisation de la production et la recherche de la rentabilité maximale tend également à exclure les apprentis de l'entreprise.

Dans ces conditions, la transition formation-emploi est devenue de plus en plus difficile et la formation duale nécessite sans doute des réformes en profondeur afin de mieux répondre aux changements du marché du travail. Et, surtout, que faire pour ne pas laisser au bord du chemin ceux qui ne parviennent pas à trouver avec elle leur voie dans notre société? Illustrations du problème et pistes de réformes dans ce dossier.

André Mach et Olivier Longchamp

Entre formation et emploi: des transitions difficiles

Le chômage des jeunes augmente, les places d'apprentissage stagnent.

6

Jeunes adultes en difficulté: témoignages

Sans soutien public, les jeunes en détresse seront-ils réduits à la charité?

7

Faut-il jeter l'apprentissage aux orties?

Plaidoyer pour une réforme en profondeur du système de formation dual.

8

Jeunes en quête d'une formation professionnelle: quelles réponses?

Les mesures prises gardent hélas un caractère conjoncturel.

9

3000 jeunes vaudois menacés de marginalisation

Plan de bataille pour lutter contre le chômage des jeunes. Par A.-C. Lyon, Conseillère d'Etat.

10

DOSSIER : (DÉ)FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre formation et emploi: des transitions difficiles

Le chômage des jeunes augmente. Etat des lieux d'un phénomène social en forme de bombe à retardement.

Jean Christophe Schwaab, secrétaire central à la jeunesse Unia.

Le chômage des jeunes a dramatiquement pris l'ascenseur. D'à peine 1,7% en 2000, il a passé à plus de 5,4% début 2005 (chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), voir encadré). Cette augmentation a provoqué d'autant plus de réactions qu'elle touche aussi de plein fouet la Suisse alémanique, pourtant passablement épargnée par le phénomène lors du premier pic au milieu des années nonante.

Il y a deux sortes de chômage des jeunes, correspondant à deux transitions vers la vie active. La première transition est celle de l'école obligatoire vers la formation profes-

sionnelle (entre 15 et 18 ans). C'est là qu'apparaît la première grande tranche de jeunes sans travail: selon le «baromètre des places d'apprentissage» d'août 2004, plus de 21'000 jeunes attendent une place de formation. Ce chômage est des plus préoccupants, car une personne sans formation risque un abonnement à vie aux emplois précaires. Cette crise des places d'apprentissage sévit depuis de nombreuses années. A la fin des années 1990, la Jeunesse Socialiste, les Jeunesses syndicales et le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) ont lancé l'initiative pour des places d'apprentissage (lipa), demandant un droit à une formation professionnelle pour tou-te-s, ainsi que la mise sur pied d'un fonds pour la for-

mation professionnelle, qui, à l'image des fonds qui existent dans certains cantons (par exemple Neuchâtel ou Genève), devait faire passer les entreprises non formatrices (et donc «resquilleuses», car profitant des efforts des autres) à la caisse, aux profits de celles qui forment. Conseil fédéral et milieux patronaux ont réagi soit par la minimisation du problème («il n'y a qu'à attendre que ça passe!»), soit par les promesses («les entreprises vont créer les places nécessaires sans qu'on les y force») ou enfin par le mépris («les jeunes qui ne trouvent pas de place ne sont qu'une bande de paresseux»). Cette stratégie a eu un certain succès, puisque l'initiative a été largement rejetée par le peuple en mai 2003.

jeunes travailleurs-euses, apprenti-e-s y compris (voir encadré p. 9). La plupart des spécialistes estiment que le marché des places d'apprentissage ne fonctionne qu'avec un taux de places vacantes de 12 à 20%, ce qui est actuellement loin d'être le cas (5,7%). A cela s'ajoutent des causes démographiques: le nombre de jeunes terminant l'école obligatoire a crû plus vite que celui des nouvelles places d'apprentissage, et croîtra régulièrement jusqu'en 2008. Le marché doit donc être régulé, sans quoi même une nette amélioration de la situation économique ne saurait endiguer le manque de places de formation.

DES JEUNES SURREPRÉSENTÉS AU SEIN DES SANS-EMPLOI

Le second chômage des jeunes concerne la deuxième transition, celle de la formation professionnelle vers la vie active (vers 20-24 ans, voire au-delà). Le chômage des jeunes est extrêmement sensible à la conjoncture et les jeunes sont surreprésentés au sein des sans-emplois. Même avec une formation en poche, ils ont de plus en plus de peine à trouver de l'emploi, car ils se trouvent en «concurrency» avec d'autres sans-emplois plus expérimenté-e-s, donc plus intéressante-s pour les employeurs. Comme les salaires minimaux conventionnels, quand ils existent, ne tiennent que rarement compte de l'expérience, les patrons ont alors beau jeu d'engager au même salaire un-e employé-e expérimenté-e. Les difficultés économiques ont aussi pour effet de restreindre massivement les possibilités d'entrer sur le marché du travail: les entreprises qui doivent réduire leurs effectifs commencent par ne plus remplacer les départs naturels, fermant ainsi la porte à la relève. Privés d'expérience professionnelle, les jeunes ne peuvent exercer les compétences acquises durant leur apprentissage et risquent de les perdre petit à petit, hypothéquant chaque jour un peu plus leurs chances d'intégration sur le marché du travail.

LE CHAOS DES CHIFFRES

Difficile de s'y retrouver parmi toutes les statistiques! Le Seco annonce le taux de chômage des 15-24 ans de 5,4% en février 2005. Mais cette statistique ne prend en compte que les jeunes inscrits au chômage. Or, il a été démontré à maintes reprises que près de la moitié des jeunes sans-emplois ne s'annoncent pas auprès des offices régionaux de placements (ORP) et n'apparaissent donc pas dans les statistiques. Ainsi, l'Enquête Suisse sur la Population Active 2004 (ESPA), de l'Office fédéral de la Statistique (OFS), parle quant à elle d'un taux de 7,7%, mais ne prend pas en compte les jeunes dans une solution transitoire en attente d'un emploi ou d'une place de formation. Le taux réel de jeunes sans travail est donc probablement encore beaucoup plus élevé, de l'ordre de 10%.

En ce qui concerne les places d'apprentissage, les statistiques sous-estiment également le problème. L'Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie (OFFT ex-OFIAMT), qui a nié la crise durant les trois dernières années (avant que son Conseiller fédéral Joseph Deiss, mis sous pression par les entretiens de Wattewyl, ne finisse par admettre la gravité de la situation en... février 2005), clai-ronne par exemple que «30% des entreprises sont formatrices». Il arrive à cette conclusion, car il ne tient compte que des entreprises qu'il définit arbitrairement comme «potentiellement formatrices». Or, l'OFS n'annonce que 18% d'entreprises formatrices dans le «recensement fédéral des entreprises 2001», statistique la plus fiable. Quant au «baromètre des places d'apprentissage», sur lequel s'appuie presque exclusivement l'OFFT, il est considéré comme trop optimiste (par exemple lorsqu'il comptabilise une place d'apprentissage abandonnée puis aussitôt repourvue comme deux places) et sera bientôt remplacé par une statistique plus précise. Ainsi en a décidé la «task force places d'apprentissage 2003», mise sur pied par... Joseph Deiss!

JCS

FACE À UNE CRISE STRUCTURELLE

Deux ans plus tard, force est de constater que la crise est toujours là, et que ni entreprises, ni pouvoirs publics n'ont agi. Nous sommes face à une crise structurelle du marché des places d'apprentissage: il y a trop peu d'entreprises formatrices (voir encadré), pas assez de places d'apprentissage pour tout le monde, et celles qui existent sont mal réparties sur le plan géographique comme en fonction des métiers. Il est par exemple très difficile de trouver une place dans un métier prisé (et dont notre économie aura à l'avenir de plus en plus besoin) tel qu'employé-e de commerce, informaticien-ne ou polymécanicien-ne. Il existe certes des places vacantes, mais on les trouve avant tout hors des grandes agglomérations, là où la demande d'emploi est moindre, et dans des métiers réputés pénibles comme le bâtiment ou aux conditions de travail mauvaises, comme la restauration et l'hôtellerie. Il est à ce sujet piquant de constater que ce sont justement les associations patronales de ces métiers qui sont les plus favorables à une dégradation des conditions de travail des jeunes par l'abaissement à 18 ans de l'âge de protection des

DOSSIER : (DÉ)FORMATION PROFESSIONNELLE

Jeunes adultes en difficulté: témoignages

Les jeunes en formation qui doivent interrompre leur cursus en raison de difficultés financières sont de plus en plus nombreux.

Par Alain Moser, enseignant et médiateur scolaire.

Denis* vient de fêter ses 18 ans, il est donc majeur et n'habite plus chez ses parents, mais squatte chez des amis. Il est en formation à l'École technique et des Métiers de Lausanne (ETML) et ne perçoit de ce fait pas de salaire. Malgré quelques petits boulots, Denis n'arrive pas à joindre les deux bouts, d'autant que son beau-père a décidé de lui couper les vivres suite à la procédure de divorce engagée par sa mère. Denis a bel et bien fait une demande de bourse d'apprentissage, mais il doit attendre deux à trois mois avant qu'une décision ne soit rendue. Entre temps, il n'a pas eu de repas équilibré depuis bientôt une semaine et ce n'est pas avec les 3 francs qui lui restent qu'il va faire bombance!

La situation dans laquelle se trouve Denis n'est de loin pas unique. Plus inquiétant, le nombre de jeunes adultes en formation avec des difficultés financières telles qu'ils ne peuvent plus, par exemple, se nourrir correctement tous les jours, augmente. Dans les écoles de métiers, comme dans d'autres établissements de formation postobligatoire, il n'y a pour l'infirmière scolaire, l'aumônier ou le médiateur en principe pas de fonds pour venir en aide aux jeunes adultes pendant les quelques mois d'attente en vue d'une aide étatique, pour autant que celle-ci soit accordée.

DE MULTIPLES PROBLÈMES

Non seulement certains jeunes adultes ignorent à qui s'adresser pour obtenir de l'aide, mais de plus, lorsqu'ils en trouvent, les réponses qu'ils obtiennent ne sont pas toujours adaptées à leurs problèmes. Il s'agit généralement d'un enchevêtrement de probléma-

tiques; celles du logement, du financement, des problèmes liés à la formation, à la famille...

De nombreux jeunes adultes restreignent, par exemple, leurs consultations médicales pour des raisons financières, toujours à l'image de Denis qui, submergé par ses problèmes, s'effondre. Envoyé aux urgences psychiatriques, sa première question au psychiatre est de connaître le montant de la consultation. A la réponse de ce dernier (environ 50 francs le quart d'heure) et étant donné qu'il a pris une franchise maximale pour son assurance maladie, Denis préfère s'en aller. Il faudra l'insistance du psychiatre qui, ne voulant prendre aucun risque, l'écouterà à titre gracieux pour qu'il reste. Finalement, le médecin estimera que Denis a besoin d'un soutien psychologique. Fort bien, mais financé par qui? Les parents?

FAUT-IL PORTER PLAINTE CONTRE SES PARENTS?

Ces parents justement, où sont-ils? La loi est claire. Les jeunes en formation, même majeurs et confrontés à des conflits familiaux, dépendent du devoir d'entretien de leurs parents. C'est bien là un des problèmes, car si ceux-ci démissionnent de leurs responsabilités financières, les jeunes n'osent, quant à eux, pas porter plainte, seul recours juridique possible. De même, ces derniers interdisent bien souvent que l'on prenne contact avec leurs parents afin de leur rappeler leurs devoirs. Parfois, leurs parents les ont d'ailleurs bannis de leur vie, comme l'illustre la situation de Salma* qui, enceinte, a quitté sa famille pour aller vivre avec son ami, mais n'a toujours pas de formation. Après le décès de son bébé âgé de quelques mois, que lui reste-t-il? Une famille qui de temps à autre lui

Galibot:
jeune mineur,
apprenti,
au 19^e siècle.



envoie des insultes par SMS, mais ne veut plus avoir de contact avec elle. N'étant aux yeux de la loi pas considérée comme indépendante, l'obtention d'une bourse d'étude dépend pourtant du revenu et de la fortune de ses parents. Comment procéder lorsque son père refuse de signer les formulaires qui pourraient aider sa fille? Comment aider cette dernière alors qu'elle refuse que l'on téléphone à son père pour lui rappeler ses devoirs?

Ces ruptures familiales, quelles qu'en soient les raisons, entraînent des problèmes à la chaîne: effets sur les plans matériel, psychologique et moral. La formation se retrouve ainsi également en danger.

A VOTRE BON CŒUR!

Les diverses écoles du canton de Vaud fréquentées par de jeunes adultes ont dû mettre en place une solution inimaginable dans notre société: la charité! En effet, certains gymnases, par exemple, ont créé des associations pour venir en aide financièrement à leurs étudiants les plus démunis. Ces associations sont en général financées par des dons apparem-

ment effectués par le corps enseignant ou par d'autres mécènes. A ce titre, l'ETML a beaucoup de chance. Suite à la diffusion d'un reportage sur la TSR présentant un de ses jeunes en difficulté, les directeurs d'une banque privée de la place, émus, ont proposé une somme d'argent pour venir en aide aux apprentis se trouvant dans le même type de situation. Cette offre généreuse a été acceptée et une association a été créée au sein de l'ETML et de l'École de Couture de Lausanne (ECL) pour pallier les dysfonctionnements de notre système social. Pourtant, c'est d'aide publique dont les écoles du postobligatoire ont besoin. En effet, que se passera-t-il dans une année, lorsque ces fonds privés seront épuisés? Faudra-t-il prendre un bâton de pèlerin pour aller par les rues demander la charité?

*Prénoms fictifs

Pour aller plus loin: Caroline Regamey, Papa, Maman, l'Etat et Moi. Jeunes adultes, accès aux dispositifs sociaux et travail social: un état des lieux. Collectif JAD, Lausanne 2001.

DOSSIER : (DÉ)FORMATION PROFESSIONNELLE

Faut-il jeter l'apprentissage aux orties?

Bilan critique de la formation duale et plaidoyer pour une réforme en profondeur.

La formation duale, ainsi nommée parce qu'elle combine l'apprentissage en entreprise et des cours scolaires, est apparue à la fin du XIX^{ème} siècle. Elle se prêtait à merveille à la formation d'ouvriers spécialisés actifs dans le secteur secondaire et dans l'artisanat, où elle mettait à disposition des petits patrons une main d'œuvre docile et bon marché. Aujourd'hui encore, c'est dans le secteur secondaire – et plus particulièrement dans l'artisanat – que la formation duale connaît ses plus beaux succès. Une étude récente conduite par la section bâloise de l'Union Suisse des Arts et Métiers (USAM) auprès d'un millier de jeunes ayant accompli une profession artisanale a ainsi montré que plus de la moitié des anciens apprentis sont encore employés dans l'entreprise formatrice deux ans après l'obtention de leur CFC.

Mais le monde a changé depuis le XIX^{ème} siècle. Le secteur secondaire n'occupe plus aujourd'hui qu'une part restreinte de la population active. Et la crise économique lancinante de ces dix dernières années a mis au jour crûment certains défauts de la formation duale, pourtant pratiquée par près de deux jeunes sur trois dans notre pays. Ce système de formation a-t-il encore un avenir?

CRISE, NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL ET RECONVERSION PROFESSIONNELLE PERMANENTE

Le monde du travail a subi de profondes mutations au cours de ces trente dernières années. L'irruption de l'informatique, la tertiarisation croissante de l'économie, les changements organisationnels et technologiques de plus en plus rapides ont bousculé l'organisation traditionnelle des différentes professions et ont contribué à rendre le travail souvent plus abstrait que par le passé. Dans ces conditions nouvelles, la capacité à développer une formation continue (trop souvent synonyme d'auto-formation) et la polyvalence, sont devenues de sérieux atouts. Meilleurs souvent que les savoir-faire spécifiques qui peuvent si bien être acquis dans des formations duales. En outre, ce sont de façon générale dans les grosses entreprises tertiaires que le rapport entre places d'apprentisages et emplois est le plus bas. Il est difficile d'interpréter ce constat, mais il montre bien les limites de l'intérêt que certaines entreprises sont prêtes à accorder au rôle «formateur» qui est le leur dans le cadre d'un système de formation dual.

LES APPRENTIS: DE LA PIÉ-TAILLE CORVÉABLE À MERCI?

Avec la crise, ce sont dans certaines branches le statut et la

valeur d'un apprentissage qui sont d'ailleurs remises en question. Dans le secteur de la vente et de la grande distribution, par exemple, les apprentis vivent souvent leur formation comme une période très difficile. Moins payés que leurs collègues, ils effectuent souvent des tâches semblables – voire plus pénibles – pour une formation qui en fin de compte, si elle leur assure parfois une place dans l'entreprise formatrice, ne leur permet pas réellement d'avoir des perspectives professionnelles allant réellement au-delà de celles de leurs collègues dépourvus de formation.

On peut en outre relever que de façon générale et en dépit de certains efforts notables, les syndicats s'intéressent peu aux apprentis. S'ils s'adressent parfois à eux dans le monde de l'industrie, c'est rarement le cas dans l'immense réservoir de main d'œuvre des formations tertiaires. Mal protégés par des commissions d'apprentisages souvent lointaines, peu puissantes et débordées, les apprentis ne sont parfois pour le patronat rien d'autre qu'une piétaille facile à exploiter, corvéable à merci.

Du côté patronal aussi, les critiques contre le système de formation duale interpellent : trop immatures, pas assez formés, les jeunes de seize ans à peine sortis de l'école secondaire seraient devenus «inemployables», affirme-t-on. Alors, la formation duale: bonne à jeter? Pas si simple...

ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE ET PERSPECTIVES DE RÉFORME

Car, malgré ses faiblesses, l'apprentissage a de sérieux atouts. D'abord, comme formation dispensée en dehors d'une classe, l'apprentissage permet d'offrir une perspective de formation à des adolescent-e-s peu à l'aise avec l'enseignement dans un cadre scolaire. L'apprentissage a par ailleurs un rôle intégrateur et valorisant, il permet souvent l'acquisition d'une certaine indépen-

dance financière. En bref l'apprentissage est, pour les moins favorisés, synonyme d'accès potentiel à une formation et à une certaine valorisation sociale dans des conditions supportables financièrement pour leurs familles. Si la formation duale ne doit donc pas être jetée aux orties, il convient cependant d'en réformer les modalités et les perspectives selon deux axes.

D'abord en assurant à celles et ceux qui ne trouvent pas de places d'apprentissage de bénéficier de possibilités de formation professionnelles alternatives, via des écoles professionnelles, notamment. Ces écoles seraient chargées d'assurer à chacun-e et dans des conditions personnalisées quel que soit son âge et ses capacités une qualification minimale dans certaines matières particulières. Ceci n'empêcherait pas, par ailleurs, de poursuivre et de développer les efforts pour accroître le nombre de places d'apprentissage et pour mettre les entreprises devant leur responsabilité sociale, dans le domaine de la formation. Il s'agirait par contre d'empêcher que des jeunes sans formation soient lâchés dans un monde du travail qui bien souvent ne veut pas d'eux.

Enfin, il conviendrait d'améliorer les possibilités de formation continue pour les détenteurs de CFC et de développer davantage de passerelles entre les différents types de formation, y compris entre les différents types de CFC. Ceci à la fois en décloisonnant les formations dites «supérieures» accessibles trop souvent à une élite scolaire seulement, en favorisant la formation des adultes (trop délaissée par l'Etat), en offrant un soutien financier à celles et ceux qui veulent réorienter leur parcours professionnel, et en encourageant les entreprises qui soutiennent la formation continue de leurs employé-e-s.

Olivier Longchamp



Apprentis boulangers à Vienne, en 1935.

DOSSIER : (DÉ)FORMATION PROFESSIONNELLE

Jeunes en quête d'une formation professionnelle: quelles réponses et quelle responsabilité sociale?

Panorama des divers dispositifs d'encadrement des jeunes en quête d'une formation professionnelle.

Par Isabelle Vez, chargée de recherche à l'EESP - Haute école de travail social et de la santé.

A la fin de leur scolarité obligatoire, sortis de l'école depuis plusieurs mois déjà ou en rupture d'un premier apprentissage, nombreux sont les jeunes qui cherchent sans succès une place de formation. Selon les chiffres du Secrétariat d'état à l'économie (SECO), sur 130'000 jeunes confrontés en Suisse au choix d'une profession en 2005, environ 21'000 ne trouveront pas la place d'apprentissage qu'ils cherchent.

Quels dispositifs pour ceux ou celles qui se trouvent dans cette impasse?

En l'absence de politiques de la jeunesse et de la formation coordonnées, il s'avère difficile de dresser un panorama exhaustif des mesures dites de «transition école-métier», serait-ce seulement au niveau d'un canton. On est face à une constellation hétéroclite, aux dénominations complexes et mouvantes, inscrites dans divers cadres: prolongement de la scolarité obligatoire, dispositifs d'insertion financés par l'assurance chômage, mesures de soutien ponctuel à la recherche d'une place de formation, etc.

UN TOUR D'HORIZON

Pour un tour d'horizon des principales mesures, imaginons la situation de quelques jeunes en fin de scolarité dans les voies qui, leur a-t-on dit, les destinent à la formation professionnelle.

Leurs aspirations professionnelles plus ou moins

définies, certain-e s se réjouissent de quitter l'école pour entrer dans le monde professionnel, premier pas vers l'autonomie financière et le statut d'adulte, d'autres s'y sont résolu-e-s, écarté-e-s de la voie menant aux études supérieures par une sélection précoce.

Ils ou elles ont fait des stages, écrit de nombreuses lettres de motivation pour dénicher une place d'apprentissage, souvent restées sans réponses, passé des tests et des entretiens d'embauche, sans succès. On leur a reproché leur manque de connaissances et de motivation. On leur a parfois laissé entendre qu'ils étaient trop jeunes et on leur a souvent préféré quelqu'un d'autre. Le découragement pointe...

PROLONGER LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Sandra, 15 ans, termine sa scolarité en voie générale en juin prochain. Ses aspirations professionnelles sont encore floues. Après quelques stages, elle cherche une place d'apprentie de commerce, jusqu'ici sans succès.

On lui a parlé de la possibilité de demander l'autorisation de prolonger sa scolarité d'une année – comme 900 élèves vaudois en 2004 – pour consolider ses acquis scolaires et bénéficier d'un encadrement dans la définition de son projet professionnel et ses recherches d'une place de formation. Sandra hésite. La perspective de passer encore un an sur les bancs d'école ne l'enthousiasme guère. Sa priorité est ailleurs: entrer dans le monde du travail et accéder à l'indépendance.

METTRE UN PIED DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

A 17 ans, Lucas, sorti de l'école l'an dernier sans certificat, et Eline, en rupture d'apprentissage, sont démunis face à leur situation.

Dans le canton de Vaud, pour accroître leurs chances de décrocher une place d'apprentissage – sans aucune garantie – ils peuvent envisager un pré-apprentissage en entreprise pendant un an pour s'initier à la pratique d'un métier, tout en mettant leurs connaissances scolaires à niveau un jour par semaine.

Autre possibilité, participer à un semestre de motivation (SEMO) pendant six mois, comme 7200 jeunes en Suisse l'an dernier (chiffres du SECO). Ces dispositifs, créés par des associations et financés dans le cadre de l'assurance chômage, se développent dans la plupart des cantons depuis le milieu des années 90, suite à l'introduction dans l'assurance chômage d'un délai d'attente de six mois pour les jeunes sans emploi en fin de scolarité ou en rupture de formation.

Lucas serait tenté par un SEMO, qui lui permettrait de sortir de chez lui, de s'initier à un métier pendant six mois en atelier, avec des indemnités équivalentes à un salaire d'apprenti. Toutefois, la perspective de devoir s'inscrire au chômage pour en bénéficier le retient: être chômeur avant même d'avoir exercé une activité professionnelle le met mal à l'aise et il craint les réactions négatives de ses proches.

De son côté, Eline est prête à franchir le pas. Mais il lui faudra patienter: le SEMO de sa

région affiche complet. En attendant, elle peut s'adresser à une permanence BIO (bilan-orientation) pour faire un bilan de sa situation et bénéficier d'un accompagnement pendant deux mois.

DÉMISSION SOCIALE

Le rapide aperçu des mesures hétéroclites proposées aux jeunes en quête d'une place de formation professionnelle pose la question de la responsabilité sociale face à la jeune génération. Le caractère conjoncturel des dispositifs existants est en effet frappant, alors que les indicateurs démographiques annoncent une progression du nombre de jeunes confrontés à des difficultés d'accès à la formation professionnelle.

On ne peut manquer de s'interroger sur les effets sociaux de mesures qui, par leurs finalités, tendent à gommer le caractère structurel et social de cette problématique – motiver les jeunes, renforcer leurs acquis scolaires, les initier au travail.

Ces dispositifs risquent de conduire les jeunes concernés à vivre leur situation comme la conséquence de leurs manques individuels et d'ébranler leur confiance en eux. Dans une société où le travail est une condition déterminante d'accès à la reconnaissance sociale, ils participent d'une forme de démission sociale et de violence faite aux jeunes, en particulier à celles et ceux qui viennent des milieux les moins favorisés, surreprésentés dans les filières de scolarité les plus touchées par le manque de possibilités d'entrée dans la formation professionnelle.

DOSSIER: (DÉ)FORMATION PROFESSIONNELLE

3000 jeunes vaudois-es menacé-e-s de marginalisation

De nombreuses mesures pour lutter contre le chômage des jeunes peuvent être prises au niveau cantonal. Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat vaudoise (PSS) chargée de la formation, dresse un bilan en forme de plan de bataille.

Le nombre croissant de jeunes sans solution à l'issue de l'école obligatoire ou du secondaire II est intolérable. Notre société ne peut rester sans réagir face au risque de marginalisation durable qu'encourt cette partie fragilisée de la population. Or, les nombreuses déclarations intempestives et les effets de manches qui se multiplient çà et là (voir les derniers entretiens de Wattewil) ne suffiront pas pour apporter une réponse concrète aux jeunes en difficulté. L'aggravation de la situation et ses répercussions médiatiques pourraient laisser croire que les autorités n'ont rien entrepris jusqu'ici dans ce domaine. Ce serait mal connaître les diverses structures mises en place depuis plusieurs années dans notre canton en matière d'appui à la formation professionnelle:

QUALIFICATION CFC POUR ADULTES

Malgré les restrictions financières, le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) a adopté des mesures destinées aux adultes afin de permettre à ceux-ci d'atteindre un niveau de qualification suffisant pour intégrer (ou réintégrer) le monde du travail dans des conditions optimales. Ainsi, en collaboration avec le Département de l'économie, le DFJ a mis en place une procédure simple mais efficace de reconnaissance des acquis. Celle-ci a été adoptée avec succès par plusieurs associations professionnelles de notre canton, dont la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Chaque année, entre 100 et 150 adultes se présentent avec succès aux examens CFC sur la base d'une formation autodidacte.

FORMATION ASSC POUR ADULTES

Constatant l'existence d'une demande importante de formation dans le domaine de la santé, le DFJ a ouvert en 2004 une filière de formation professionnelle duale pour adultes d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC). Créée à l'école de soins infirmiers de St-Loup, cette nouvelle filière, unique en Suisse, a réuni d'emblée 35 élèves adultes. Cet effectif sera doublé, voire triplé en août 2005. Il convient aussi de rappeler qu'en août 2004 plus de 240 CFC ont pu être délivrés à des adultes qui se sont formés dans diverses professions hors des circuits habituels de l'apprentissage.

FORMATION ÉLÉMENTAIRE ET FORMATION PRATIQUE

La loi cantonale sur la formation professionnelle du 19 septembre 1990 (LVFPr art. 51 et 60) a mis en place deux filières spécifiques destinées aux jeunes dont les difficultés, notamment scolaires, ne leur permettent pas d'envisager un apprentissage normal. Environ 200 jeunes vaudois-es bénéficient d'une formation élémentaire ou d'une formation pratique. Ils-elles sont ainsi inséré-e-s dans le monde du travail tout en bénéficiant d'un soutien pédagogique et d'un suivi adaptés à leurs difficultés. Ces deux filières seront prochainement remplacées par la formation initiale en 2 ans avec attestation fédérale.

OFFICE DE PERFECTIONNEMENT, DE TRANSITION ET D'INSERTION (OPTI)

Avec la création de l'OPTI en 2004, le Conseil d'Etat a consenti un effort financier

important pour passer de 650 places de l'ancienne école de perfectionnement à environ 1100 places destinées aux jeunes qui n'ont pas trouvé de places d'apprentissage à la sortie de la scolarité obligatoire. Ceux-ci bénéficient ainsi d'une année de compléments scolaires et de mesures de préparation à la vie professionnelle. D'autres jeunes, dans la même situation, suivent la 1^{ère} année des classes EDD (école de culture générale) des gymnases afin de mûrir leurs projets professionnels et de trouver une place d'apprentissage.

FORMATION PROFESSIONNELLE ACCÉLÉRÉE (FPA)

De nombreux jeunes issus des gymnases ou des EDD aspirent à acquérir une formation professionnelle initiale afin de pouvoir rejoindre le monde du travail ou une école supérieure. Précurseur en la matière, le DFJ a mis en place dès 1996 une formation professionnelle accélérée (FPA) permettant à ces jeunes d'accéder à un CFC en 2 ans dans une vingtaine de professions différentes. Entre 200 et 250 jeunes vaudois-es bénéficient de cette filière FPA qui leur permet, avec une durée de formation raisonnable, d'acquérir une qualification professionnelle officielle.

FORMATION ÉLÉMENTAIRE POUR ADULTES

Considérant les risques de marginalisation de certaines catégories sociales (jeunes hors scolarité obligatoire, requérant-e-s d'asile, immigrant-e-s) liés à un manque de maîtrise du français, le DFJ a mis en place un groupe de travail chargé de promouvoir la formation élémentaire des

adultes avec l'aide de diverses associations telles que «Français en Jeu», «Lire&Ecrire», «Cefil», «Retravailler Corref», etc. Ce groupe devra recenser les différentes offres existantes dans le canton et proposer un dispositif légal permettant à l'Etat de venir en aide aux personnes et associations concernées.

L'intervention de l'Etat dans le domaine de la formation des jeunes adultes en difficulté est une obligation constitutionnelle dans la mesure où l'économie n'est plus à même de poursuivre dans sa tradition de formation. C'est pour le DFJ une obligation morale et un objectif politique majeur. J'ai la ferme volonté de poursuivre mon action dans ce sens et je continuerai à accorder une grande priorité à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes en difficulté. Dès lors, le DFJ mettra en valeur le potentiel de formation de son administration et des institutions qui lui sont attachées. J'espère ainsi pouvoir créer une centaine de places d'apprentissage duales par des mesures incitatives internes. Cela va de la profession de cuisinier à celle de mécanicien en passant par les professions de laboratoire. La grande variété des professions au sein de mon département constitue un véritable gisement de places de formation que je veux exploiter notamment en faveur des jeunes gens et jeunes filles en voie de marginalisation. Les services du DFJ se doivent de montrer l'exemple afin de convaincre tant les entreprises privées que les autres institutions de l'Etat.

Anne-Catherine Lyon

Le pacifisme assassiné

En Colombie, pour pouvoir survivre sur leur terres, des villages de paysans ont formé des Communautés de paix, revendiquant le droit à ne pas prendre part au conflit. Mais l'assassinat récent d'un de ses leaders et la réponse du gouvernement remet en cause cette alternative pour la population civile.

En sortant du petit aéroport d'Apartado, dans le Nord-Ouest colombien, Luis Eduardo Guerra dissimulait mal son émotion: une joie angoissée de retourner vivre dans son village natal, San José, qu'il avait quitté plusieurs années auparavant pour échapper aux menaces de mort dont il était victime. Représentant de la Communauté de paix de San José de Apartado, il dérangeait pour revendiquer un droit apparemment fondamental, mais trop contesté en Colombie: celui de la population civile à se maintenir en marge du conflit armé.

En 1997, une vague de violence sans précédents secoue la région d'Uraba, à la frontière panaméenne. Les habitants et habitantes du hameau de San José y retournent après un déplacement forcé et se déclarent Communauté de paix. Ces paysans y voient une alternative afin de pouvoir échapper à la violence et rester sur leurs terres que se disputent les acteurs armés. Ils se compromettent volontairement à ne pas porter d'arme, à participer à des travaux communautaires et à n'apporter aucune aide – matériel ou information – aux parties en conflit. Ni aux Forces armées révolutionnaires de Colombie – FARC repliées dans la chaîne montagneuse bordant San José, ni à l'armée et aux groupes paramilitaires d'extrême droite contrôlant les plaines. Surtout, ils s'opposent à la présence de ces acteurs dans le village, ce qui ne plaît pas à l'actuel Président Uribe, alors Gouverneur de la province: il est partisan de la «neutralité active», idée selon laquelle la population doit choisir son camp et soutenir activement la force publique. Il soutient que cette dernière doit pouvoir être présente sur chaque mètre carré du pays.

Entre-temps, l'option pacifiste germe dans d'autres endroits du pays, et plusieurs Communautés de paix se for-

ment, soutenues par la communauté internationale.

Malgré cela, une terrible répression s'abat sur San José, qui voit se multiplier les assassinats: plus de 130, perpétrés principalement par les paramilitaires, parfois en complicité avec les forces de l'ordre régulières. Afin d'obtenir protection pour la Communauté, Luis Eduardo s'était retrouvé malgré lui dans un rôle de porte-parole, à engager des tournées diplomatiques et des négociations avec le gouvernement. Il parlait peu, mais ses interventions impressionnaient par l'implacabilité de son raisonnement.

Il y a quelques semaines, alors qu'il se rendait dans ses champs, Luis Eduardo a été sauvagement assassiné, avec sa jeune compagne, son fils de onze ans et 5 autres paysans. La cruauté des agresseurs n'a pas épargné les enfants de deux et six ans, dont on a également retrouvé les corps mutilés. «De nombreuses preuves tendent à inculper l'armée», explique Liliana Uribe, directrice de la Corporation juridique liberté, un collectif d'avocats de Medellín en charge de défendre la Communauté. «Et des témoins oculaires ont



PHOTO: SEBASTIAN ROEITERS

Trois fillettes dans une des rues principales de San José.

confirmé que les auteurs du massacre s'étaient présentés comme appartenant à la Brigade 17, entité de l'armée opérant dans la région».

En réponse au massacre, le gouvernement a dit qu'il allait mettre fin aux Communautés de paix. Le Président Uribe a annoncé qu'il laissait 20 jours avant que l'armée n'entre à San José. «Pour sa propre protection». Ces déclarations enragent Liliana Uribe: «Ce que veut la

Communauté, c'est une présence de l'Etat civil. Faire entrer l'armée dans le village, c'est de l'intimidation, une stratégie pour semer la terreur: c'est mettre les victimes sous la domination de leurs bourreaux.» Malgré la peur et la douleur, les habitants de San José ont annoncé qu'ils maintiendraient jusqu'au bout leurs principes: si l'armée envahit leur village, ce sont eux qui partiront.

Anouk Henry

L'IMPLICATION CROISSANTE DES MILITAIRES



PHOTO: PEACE BRIGADES INTERNATIONAL

Luis Eduardo Guerra.

Le massacre de la famille de Luis Eduardo Guerra s'est produit quelques semaines à peine avant la 61^{ème} session de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève. Alirio Uribe, avocat défenseur des droits humains, est venu en Suisse pour parler au nom des victimes. Sur la situation de son pays, il a une lecture très différente de celle de Francisco Santos, venu montrer les résultats positifs de la politique de «Sécurité démocratique» mise en place par le Président Uribe: «Le gouvernement a mis en place une excellente stratégie de sensibilisation internationale et il y a malheureusement une tendance de la part des gouvernements européens à reconnaître les avancées présentées. Mais la situation reste très grave, les opérations militaires ont augmenté, et l'implication directe des militaires dans «la guerre sale» est croissante».

AH

Le Forum Social Suisse contre la société de contrôle

Le thème des «tendances autoritaires, répressives et excluantes» sera un des axes forts du 2^{ème} Forum Social Suisse (FSS) de Fribourg du 3 au 5 juin. Un appel à contribuer.

Eric Decarro, membre du FSS.

Les attaques se multiplient contre des droits démocratiques essentiels comme la liberté de manifester et d'exprimer des opinions dans l'espace public. Les déploiements policiers et militaires lors du G8 en 2003 ou à Davos, chaque année, sont la forme la plus médiatisée de ces attaques contre la démocratie. Le renforcement des procédures judiciaires contre des manifestants altermondialistes ou des syndicalistes en est un second pan. Un troisième réside dans les entaillures aux libertés syndicales et au droit de grève, comme lors de l'intervention musclée de la police bâloise contre les grévistes de Allpack, fin 2003, ou les récentes condamnations ou inculpations de syndicalistes lausannois ou genevois.

Parallèlement, le contrôle social des catégories de personnes qui dépendent des assurances sociales ou de l'aide sociale (chômeurs, assistés, invalides, requérants d'asile) se renforce. La stigmatisation de ces personnes s'organise, l'isolement s'opère et le reste de la population tend à s'en désolidariser. Facile ensuite d'introduire des critères de mérite pour déterminer le montant des aides sociales ou d'opérer un classement hiérarchique en sous-catégories au sein des populations de chômeurs ou d'assistés. Des mesures qui reposent sur le «soupçon a priori», pour mieux dévaloriser et humilier.

En entreprise aussi. Avec le chômage actuel et la précarisation du travail, les patrons usent de méthodes de management qui individualisent les conditions de travail et renforcent

les mécanismes hiérarchiques d'évaluation. Ces méthodes sapent les solidarités, attaquent les intérêts collectifs des salariés et confèrent à la hiérarchie de puissants outils d'intensification du travail de ces derniers. Et bien sûr, ces méthodes vont de pair avec un renforcement des pressions et atteintes aux droits syndicaux et au droit de grève.

Et l'on pourrait encore ajouter l'accroissement des violences policières, le retour du fichage ou l'augmentation de la violence à l'égard des femmes. Pourtant, et si tous ces aspects sont à étudier et combattre pour eux-mêmes, il s'agit de tendances réactionnaires et répressives convergentes, inséparables du paradigme capitaliste actuel. Dominé par le capital financier, ce capitalisme-là n'offre pas la moindre perspective d'amélioration

à des pans entiers de la population. On comprend l'accent mis par les classes dominantes sur l'ordre, la répression et la stigmatisation des plus vulnérables. Elles veulent imposer la précarisation des conditions d'existence et perpétuer une répartition des richesses de plus en plus inégale en jouant sur les frustrations, les peurs et les insécurités que leur système ne cesse de générer, quitte à détourner cette charge d'agressivité sur les plus vulnérables ou sur «l'étranger qui vient prendre notre travail».

C'est de tout cela qu'il sera question au FSS avec un objectif: renforcer les réseaux pour combattre ces tendances en travaillant dans la solidarité.

Informations:
www.socialforum.ch.

Télécoms: la libéralisation a tué l'emploi, pas le profit

Dans leur dernier livre, S. Sommaruga et R. Strahm ont des propositions pour sortir la Suisse du marasme*. Dont une: briser le monopole de Swisscom sur le dernier kilomètre, histoire de libéraliser un peu plus le marché de la téléphonie fixe. Effet escompté: créer plus d'emplois dans ce secteur. Selon eux, la libéralisation, donc la concurrence créerait des emplois. Or, dans les télécoms, rien n'est moins vrai. Démonstration.

DESTRUCTION D'EMPLOIS ET... EXPLOSION DES PROFITS

Les opérateurs de télécoms sont un brin cachottiers en matière de chiffres et l'Office fédéral de la communication (OFCOM) peine à publier ces données, parfois même avec deux ans de retard. Toujours est-il qu'ils existent, comme dans le domaine de l'emploi. Ainsi, le nombre d'employés

chez les trois plus grands opérateurs du pays que sont Swisscom, Sunrise et Orange (près de 90% des places de travail) a fondu d'environ 2'200 unités entre début 1998, date de la libéralisation, et fin 2004. En sept ans, le secteur a perdu au moins 10% de ses emplois. Ce chiffre ne dit cependant rien sur la perte nette d'emplois chez ces opérateurs, qui s'élève à environ 2'700 unités depuis fin 2002. En équivalents plein temps, ce nombre a ainsi chuté de 4.8% en 2002, et de 5.3% en 2003. L'OFCOM conclut qu'à fin 2003 «le niveau actuel de l'emploi est désormais inférieur à celui qui prévalait en 1998» (Statistique officielle 2003, p.4). La libéralisation n'a donc pas créé des emplois, même l'OFCOM le dit. Ce que cet office ne dit pas, c'est que la libéralisation a contribué à faire des sous. En 2003 toujours, et pour la première fois, Sunrise et Orange ont

annoncé des chiffres noirs. Curieuse coïncidence! Ou alors, preuve que les licenciements chez Orange et ceux issus de la fusion DiAx/Sunrise sont tombés à point nommé. Ajouté au profit de Swisscom en 2003, le bénéfice net de ces opérateurs se montait, selon nos estimations, à 1,8 milliards de francs. En 2004, il se situait à près de 2 milliards. Par employé, ce profit net était d'environ 102'000 francs en 2004 contre 43'300 francs en 2002. Au final, et depuis la libéralisation, le profit total engrangé avoisine donc les 16 milliards de francs, soit autant que le prix des nouvelles lignes ferroviaires alpines.

UN CONTRE-PROJET?

Pour S. Sommaruga et R. Strahm, leur proposition de pousser plus avant la libéralisation dans les télécoms s'inscrit dans un «contre-

projet» (Basler Zeitung, 25.02.2005, p.4) aux thèses d'Avenir Suisse, le think tank des multinationales suisses, et à celles du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Tiens donc! Le Seco ou Avenir Suisse défendraient-ils le monopole de Swisscom contre la libéralisation du secteur des télécommunications? Ce n'est pas vraiment ce qu'Avenir Suisse écrit: «dans le sillage de la libéralisation [des télécommunications], l'emploi a augmenté dans l'ensemble de la branche [!] (...) Le dynamisme du secteur des télécommunications montre ce qu'il serait possible de faire pour l'électricité, le gaz ainsi que la Poste et les chemins de fer» (Avenir Suisse, Cavalier Seul, 2003, p.112). D'où une question: si nos deux modernistes de «gauche» souscrivent aujourd'hui à la première, mais fausse, partie de l'énoncé, que feront-ils demain pour la seconde?

Yves Steiner

* S. Sommaruga, R. Strahm, Für eine moderne Schweiz – ein praktischer Reformplan, 2005.

Rachat des bons de participation de la BCV

Le débat qui a eu lieu au Grand Conseil vaudois ne reflète pas la position actuelle d'un Etat largement majoritaire dans sa banque cantonale, mais plutôt celle d'un partenaire faible.

Par Michèle Gay Vallotton,
députée socialiste, membre de la
commission des finances.

UN DÉBAT VERROUILLÉ

Le processus parlementaire relatif au rachat par la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) des bons de participation a été géré d'une manière qui laisse pantois. Tout s'est passé comme si le Conseil d'Etat vaudois voulait faire expédier cet objet en deux coups de cuillère à pot, par des députés considérés pour la plupart comme faciles à bernier, pourvu qu'on leur ficelle un dossier dans les règles de l'art.

A cette fin, quelques précautions élémentaires ont été prises, notamment confier l'étude du décret à la Commission des finances présumée plus routinière et plus gouvernementale qu'une commission ad hoc, qui aurait peut-être eu la mauvaise idée de poser des questions embarrassantes, pour peu en plus qu'elle ait compris en son sein d'anciens membres de la Commission d'enquête sur la BCV. Dans ces conditions, le refus de la

Commission des finances de nommer un expert indépendant et neutre a conduit le Groupe socialiste à mandater lui-même deux experts qui, sans émettre d'avis définitif, se sont montrés plutôt favorables à ses thèses.

Loin de renouer avec les règles du débat démocratique, troublé par une information lacunaire et une transmission de documents aléatoire, le Conseil d'Etat a publié un communiqué de presse la veille du débat au Grand Conseil où des citations tronquées et hors contexte visaient à discréditer le questionnement socialiste. Une communication unilatérale juste avant un débat parlementaire, par essence contradictoire, est déjà préoccupante. Quand il s'y ajoute une manipulation de l'information, cela devient une faute grave.

UNE DROITE LA TÊTE DANS LE SAC

Trop occupée à traiter la gauche d'irresponsable – oubliant que c'est la même gauche qui, par son refus de la privatisation de la

Banque, avait permis d'éviter un scandale sans précédent –, la droite a montré qu'elle n'avait pas lu le rapport de minorité ou qu'elle ne l'avait pas compris.

Loin de prôner un seul scénario, les minoritaires demandaient en effet le renvoi du projet au Conseil d'Etat, partant du principe que si l'Etat renonçait au droit qui lui est conféré par les statuts de la BCV de convertir en tout temps ses bons de participation en actions, il devait présenter aux députés de quoi les convaincre que la plus-value qu'il retirait de sa mise de 1,25 milliard était équitable par rapport au gain engrangé par les actionnaires et les participants minoritaires, et compte tenu des risques qu'il avait été pratiquement le seul à assumer à l'époque.

En l'absence d'informations supplémentaires, la réaction à la hausse de la Bourse sur le titre BCV ainsi que l'estimation d'experts financiers laissaient penser que la Banque rachetait les bons de participation à un prix trop bas. Il fallait lever ce doute. La majorité du Grand Conseil a préféré considérer qu'elle en savait assez. Pis, elle a refusé un amendement extrêmement modéré qui prévoyait simplement une clause libératoire pour l'Etat selon la valeur de l'action.

LES VRAIES QUESTIONS

En agissant ainsi, par un vote massif dépourvu de véritable argumentation, la droite ne rassure pas la population et accrédite l'idée que la Banque impose encore ses vues à l'Etat avec la bénédiction de celui-ci, malgré la crise récente que le Canton a vécu à travers elle.

Il reste une grande incertitude sur la qualité financière de l'opération pour l'Etat. Il faut que l'exposé des motifs annoncé, relatif à la vente de l'excédent des actions BCV détenues par l'Etat, soit complet et de nature à répondre aux questions légitimes que nous posons.

Plus grave encore, cet épisode introduit des doutes sur la capacité de l'Etat d'avoir à l'égard de sa Banque une véritable stratégie d'actionnaire, qui devrait pour tout précéder toute modalité de désengagement du capital, notamment en lien avec sa mission légale de soutien à l'économie vaudoise et avec les perspectives des banques cantonales.

Si la droite a gagné sur le plan arithmétique parce qu'elle est encore majoritaire, elle a perdu dans l'opinion publique qui veut que ses élus défendent mieux les intérêts de l'Etat. Qu'elle en tire les leçons.

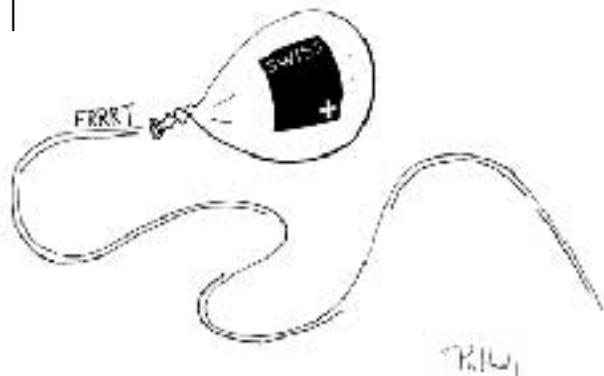
SI VOUS AVEZ MANQUÉ LE DÉBUT...

L'Etat absent de sa banque dès les années 1990, les dirigeants de la BCV ne se soucient que de sa privatisation et négligent toute éthique. Le peuple refuse la privatisation en septembre 2001, suivant dans ce sens le PS. En octobre 2002, la BCV est au bord du gouffre en raison de sa mauvaise gestion et de ses placements hasardeux. L'Etat injecte en urgence 1,25 milliards dans le capital de la banque, via des bons de participation, et contrôle 2/3 des actions. En juin 2004, une commission d'enquête parlementaire sur la BCV dénonce une partie de son système affairiste.

Le 21 décembre 2004, le Conseil d'Etat annonce que la BCV va racheter progressivement les bons de participation émis en 2002. Le prix de rachat est le prix de souscription de l'époque augmenté d'une prime de 2% par an (plus-value totale de 15%). Or, dans le même temps, le cours de l'action a explosé de 150%, faisant perdre par solde 200 millions à l'Etat. Ce montant est de fait gagné par les actionnaires privés. Enfin, le 15 mars 2004, la BCV annonce qu'elle a plus que doublé son bénéfice net en 2004.

Réd.

LA FIN DE SWISS...



Le cauchemar de Darwin: les rives du malheur

Primé en mars dernier au Festival International de Films de Fribourg, le documentaire Darwin's Nightmare raconte une histoire terrible, celle des méfaits de la mondialisation. Direction l'Afrique de l'Est, la Tanzanie et sa fameuse Perche du Nil.

Rarement jusqu'ici un documentaire n'a jeté une lumière aussi crue sur les mécanismes de la mondialisation néolibérale et leurs conséquences. Tout y est. Il y a une expérience scientifique qui tourne au massacre écologique en plein berceau de l'humanité, le Lac Victoria en Tanzanie. Des élites corrompues fidèles serviteurs d'industriels locaux exportateurs de poissons. De dignes représentants de l'Union européenne se préoccupant de sécurité alimentaire alors que les autochtones, quasi esclaves, ont un droit: se taire en crevant de faim. Il y a aussi une poignée de pilotes de l'ex-Union soviétique venus rapporter dans la soute de leurs gros avions ce si joli poisson que l'on trouve désormais chez nous, la Perche du Nil. Et bien sûr, il y a un trafic d'armes.

Voilà ce qu'Hubert Sauer, cinéaste autrichien, a mis en boîte après quatre ans de travail. Au début, il y a donc ce redou-

table prédateur, la Perche du Nil, introduite dans le Lac Victoria dans les années soixante. Elle va en détruire l'écosystème avant de devenir elle-même la proie d'autres prédateurs, quelques entrepreneurs malins trop contents de l'exporter vers le Nord. Depuis, des centaines de pêcheurs se battent sur les bords du Lac Victoria pour vendre leur pêche à ces entrepreneurs qui préparent le poisson, l'emballent et l'envoient en Europe. En toute sécurité, puisque l'Union européenne veille au grain et que la Banque mondiale offre son savoir-faire et ses crédits pour développer ce juteux marché. Chez nous, on appelle cela la coopération au développement. Là-bas, on s'en fout, on exporte, point barre.

Que la Tanzanie souffre chroniquement de famines tout en exportant des dizaines de tonnes de poisson relève à peine de l'absurde. D'ailleurs, qui veut s'en soucier puisque les entrepre-

neurs du coin refilent les restes de la Perche du Nil séchés au soleil et remplis d'asticots à la population locale. Qui veut se soucier aussi du matériel de guerre qui arrive chaque semaine dans les soutes des Iliouchines qui repartiront bientôt remplis de poissons. Prix du kérosène oblige, c'est vrai qu'il aurait été dommage de voler à vide. En plus, c'est pas très écolo, se diront les envoyés de Bruxelles. Pendant ce temps, on murmure qu'aux frontières de la Tanzanie et un peu plus loin aussi, au Rwanda, par exemple, on s'entretue avec acharnement.

A force de voir passer ces avions, les enfants du Lac Victoria rêvent bien sûr d'être

pilotes. Mais s'ils lèvent les yeux vers le ciel ce n'est pas pour les avions ou leurs pilotes. Ils décollent autrement, shootés à force de respirer les résidus brûlés des emballages de polystyrène utilisés pour exporter la Perche du Nil. D'autres aussi ont des rêves, comme ces prostituées vendant leurs corps aux pilotes de passage. Elles veulent aller à l'école, apprendre à lire et à écrire. Avec le sida et la main lourde d'un ukrainien jetlagé, elles n'iront nulle part.

Yves Steiner

**Dans les salles dès mi-mars.
Distribution: Look Now!
Zürich.**

(PRÉ)VISIONS DU RÉEL 2005

Le Festival Visions du Réel de Nyon, cuvée 2005, se tiendra du 18 au 24 avril prochain. Comme à son habitude il propose beaucoup - plus de 100! - films classés en plusieurs catégories. Difficile pour le spectateur non averti de se faire son programme de semaine, entre les horaires réservés aux professionnels (8hoo !) et l'embarras du choix de films, réalisateurs et récits de vie qui à la fois attisent et embarrassent sa curiosité. Malgré tout, petit tour partiel et partial des points forts du Festival.

Notons par exemple les «Séances spéciales» qui permettront d'avoir accès entre autres, en avant-première, à des images d'archives du CICR des années 20 et 40, premières représentations filmiques de l'aide humanitaire. Mais encore, à l'occasion des 20 ans de Climage, engagée dans le social et la culture notamment, le Festival se proposera de projeter les meilleurs films de la société de production lausannoise (on notera «Album de famille» de Fernand Melgar, qui retrace avec sensibilité l'histoire des parents du réalisateur, ex-saisonniers régularisés par la suite). La section «Investigation», aussi, propose des films-enquêtes, que ce soit sur les conditions de travail dans une usine Nokia en Chine («A decent factory»), sur la dette du Tiers-Monde vue du Mali («Djourou une corde à ton cou») ou encore sur une troupe américaine dépêchée en Irak, filmée à son insu («Occupation: dreamland»)...

MS

Pour d'autres informations: www.visionsdureel.ch



Le syndrome Galmiz

Dans les années 80, une fois par année, on partait en famille cacher des œufs dans un coin de nature insoupçonné. En ce mille neuf cent quatre-vingt-cinquième dimanche pascal, il en fallait, du nez, pour débusquer dans le moindre taillis, les trésors de créativité planqués comme une collection des beaux-arts sous le premier monolithe venu. Les sillons s'étalent à perte de vue, des canards s'ébrouent près d'un canal, un tracteur charrie du bétail. Entre Galmiz et Müntschemier, dans l'insouciance et les brumes printanières, difficile de savoir si l'on se trouve dans le canton de Berne ou dans celui de Fribourg. Mais LA chose aurait pu me mettre sur la voie: En pleine nature, au détour d'une futaie, une vespasienne trône

entre deux taupinière. Une belle cuvette avec son couvercle noir, rongé par l'ammoniaque, flanquée de son rouleau blanc à moitié déroulé dans une flaque et de son inévitable panneau dactylographié: «prière de laisser les WC dans l'état où (sic) vous les avez trouvés en entrant».

Vingt ans, et bien des tournées de bistrots plus tard, j'ai plus qu'à mon tour pesté contre le déplacement des infrastructures utiles vers la périphérie et l'absence de pissotière au centre-ville. Mais dans l'indescriptible fouillis des documents fédéraux qui gangrène peu à peu mon espace vital, je viens de trouver LE rapport: Celui du chef de l'office du développement territorial, Pierre-Alain Rumley, qui alerte le Conseil fédéral sur la

consommation d'espace. En Suisse, la progression des surfaces construites (+1 m²/seconde) est plus rapide que l'accroissement de la population, la dispersion des constructions aggrave les problèmes de trafic, bref, «l'aménagement du territoire actuel n'est pas durable», dit le rapport, sonnant l'échec d'une politique de 20 ans. Alors, j'ai compris. Puisqu'il paraît que le Tout-Berne se presse à Galmiz, ces jours pour se soulager d'un échec de 20 ans en politique économique, j'ai bien envie d'y retourner, moi aussi. Pour punaiser une nouvelle injonction: «Merci de remettre les chiottes au milieu du village ET de laisser l'Etat dans l'état où vous l'avez trouvé en entrant».

Robert Glasgow

NDLR

L'homme du Président

24 mars, 18h09, Forum sur la Première. Au menu, le Kirghizstan qui fait boum. Conviée en directe, Catherine Cudré-Mauroux, coordinatrice adjointe de la coopération suisse à Bichkek ne répond pas: elle lit un texte. Et ça marche puisque les questions collent, plus ou moins, avec les réponses. Sauf une, lorsque l'on fait réagir la dame au fait que cette même coopération suisse payait le salaire du conseiller du Président Akaiev. Après un bref silence, la réponse tombe: «*La Suisse condamne les actes de violence. Elle demande aux parties impliquées de ne pas utiliser la force dans la résolution des disputes politiques et électorales. Elle leur demande également de respecter les principes fondamentaux des droits humains et civils*». Fin.

Dans la confrérie des gens à l'esprit tordu, on se demande à peine s'il n'y a pas là baleine sous caillou. Un peu comme en 1994 au Rwanda, quand la vitrine de la coopération suisse de l'époque se brise avec horreur, et qu'un conseiller du Président, payé par la Suisse, écrivait peinard, jusqu'en 1993, des discours violemment anti-tutsis. Pas de comparaison possible donc.

Aujourd'hui, on dit bravo à ce bel engagement de la coopération suisse pour les droits humains. Même si c'est un peu tard pour s'en préoccuper. En effet, ce ne sont pas les arrestations et les passages à tabac d'opposants politiques, ni une liberté de la presse bafouée qui ont empêché la coopération suisse d'investir au Kirghizstan, depuis plus de 10 ans sous le règne d'Akaiev, près de 19 millions par an et d'y employer une dizaine de personnes, dont un discret conseiller spécial du Président.

EN BREF

Vaud impôt (1)

Le 17 avril prochain, les vaudois-es se prononceront sur quatre référendums fiscaux. Lancés par la droite patronale et les milieux immobiliers rassemblés autour des députés Olivier Feller et Philippe Leuba, ces référendums s'opposent à quatre augmentations d'impôts prises dans le cadre du programme d'assainissement des finances vaudoises, comme contreparties à de (douloureuses) économies budgétaires. Ces mesures fiscales (barème de l'impôt sur les spéculations immobilières, impôt extraordinaire sur la fortune, impôt extraordinaire sur la dépense et suppression de la déduction des intérêts de l'épargne) toucheraient essentiellement les plus riches. Un quadruple «oui» le 17 avril serait une rupture – encore timide – dans la politique d'austérité et d'assèchement des ressources publiques pratiquée sans interruption par la droite vaudoise depuis une vingtaine d'années.

OL

EN BREF

Vaud impôt (2)

En pleine campagne au sujet des référendums précités, l'institut universitaire lausannois de recherches en économie appliquée «Créa» (dirigé par l'ex-candidat radical au Conseil d'Etat, le Prof. J-C. Lambelet jusqu'à l'année passée et fervent opposant aux augmentations d'impôts) a fait paraître une enquête sur la situation financière du canton de Vaud. Ce rapport montre que la part des recettes fiscales vaudoises dans le revenu cantonal a diminué entre la période 1975-1989 et la période 1990-2003. Il conclut en outre que plusieurs éléments «contredisent la théorie qui prône que les allègements fiscaux stimulent entre autres la consommation privée et entraîneront une augmentation des recettes fiscales par la suite». En d'autres termes, le Créa découvre (mieux vaut tard que jamais!) les conséquences de la politique d'austérité dont il a été question plus haut et que son patron encourageait jadis.

OL

L'enquête est disponible sur le site du département vaudois des finances www.dfin.vd.ch

Yves Steiner

Jean Jaurès

«La question scolaire rejoint la question sociale: elle n'est pas pour nous une diversion. Laïcité de l'enseignement, progrès social, ce sont deux formules indivisibles. Nous n'oublierons ni l'une ni l'autre, et en républicains socialistes, nous lutterons pour toutes les deux.»



Jean Jaurès (1859-1914), discours à l'assemblée nationale.

AGENDA

9 avril

«Babel est-elle une chance?» – Table ronde sur les langues et l'intégration – Org. Commission prospective du PS genevois. 13h00, Institut universitaire d'études du développement (IUED), 20 rue Rothschild, Genève.

10 avril

Elections cantonales neuchâteloises. Rassemblement du PS neuchâtelois dès 13h00, Restaurant Max et Meuron (Théâtre du Passage), Neuchâtel.

10-16 avril

Semaine mondiale d'action sur le commerce – Ciné-Club: films toute la semaine avec discussions sur l'OMC et les services publics. Genève, Lausanne et Sion, programme sur: www.local.atac.org

11-14 avril

Cap Sud «L'Eau, gestion et enjeux» – Org. Ingénieur du Monde. Programme sur: <http://idm.epfl.ch/capsud> Centre Ouest (CO), l'EPFL, Lausanne.

16 avril

Semaine mondiale d'action sur le commerce – Stands, animations, débat public. 8h30-13h00, Place Saint-François, Lausanne.

21 avril

La situation au Nicaragua aujourd'hui, crises et espoirs, sandinisme et luttes populaires – Org. Association Nicaragua-Salvador. 20h00, Maison des Associations, Genève

21-22 avril

Salaires minimaux en Europe – Séminaire commun Réseau de Réflexion et Institut des Sciences Économiques et Sociales (WSI). Jeudi 21 avril: 12h30, vendredi 22 avril: 08h30-13h30, Syndicat Unia, Secrétariat central, Strassburgstrasse 11, Zürich.

29 avril

Conférence – 100 ans d'histoire du socialisme fribourgeois. Secrétariat du PS Fribourgeois, rte de la Fonderie 2, Fribourg.

30 avril

Spectacle de contes africains avec le griot «Keyba Natar» originaire du Tchad – Org. Amnesty International. 17h00, Aula du Collège St-Michel, Fribourg.

1^{er} mai

Fête des travailleuses et travailleurs.

1^{er} mai

Elections cantonales neuchâteloises (2^e tour).

12 mai

Café Politique – «Loi sur le partenariat enregistré: quels enjeux?» avec Maître Michel Rossinelli, Dr. en droit. 20h30, Brasserie La Bavaria, Lausanne.

JAB
1002 Lausanne

Pages de gauche
Mensuel d'opinions socialistes

Paroles formatives...

Témoignages de jeunes interrogés sur comment ils perçoivent leur présent ou avenir professionnel (in *Les Jeunes dans la compétition culturelle*, de G. Bajoit et A. Frannsen, PUF, Paris).

«Je vais arrêter de rêver, me ranger, faire comme tout le monde et puis c'est tout...»

«Pour le moment, je suis obligé de vivre dans la société, mais si un jour je peux me payer un château, je n'en bouge plus!»

«C'est toujours pareil, nous sommes dans un monde où tout le monde essaie de rouler tout le monde, moi je ne trouve pas ça normal.»

«Si on te propose d'aller faire du jardinage à la place d'un cours de maths, je crois que (pour choisir les maths)... il faut déjà être bien lancé dans les études, bien convaincu de son avenir, et tout ça...»

«Je voudrais être individu dans la société, mais je m'aperçois que ce n'est pas évident du tout. (...) Le côté... machine... système, ça me fait peur...; je trouve qu'on est perdu là-dedans de toute façon. Et c'est vrai, quand je vais pointer, je n'ai vraiment aucune importance: je suis... un pion dans le système comme tout le monde quoi. Et c'est de ça que je voudrais m'extraire quelque part.»

«Le chômage, ça a été l'horreur, l'enfer de ma vie je pense. Psychologiquement, pour moi, ça a été très difficile, accepter d'être au chômage, accepter ce statut quoi, ça a été terrible. C'est pas du tout cela que j'avais envie de faire, je ne rêvais pas d'un truc pareil. Pour encaisser ça, il a fallu des mois et des mois.»

«Je veux dire... il n'y a rien à faire mais il y a l'hérédité, l'éducation, l'accès au savoir. Il y a plein de choses qui font que les gens, même s'ils veulent ils ne peuvent pas.»